

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal **du vendredi 12 Février 2021**

Présents : Gérard BRUN – Lydie CLAVEAU – Madeleine CLERET – Magali JOLIBOIS - Marc JUVIN – Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET – Gilles MAYET – Philippe MOUSSERIN – Viviane MOUSSERIN – Jérôme PENE

Pouvoirs : Corinne DESTOUCHES donne pouvoir à Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET – Jean-Jacques DUSSART donne pouvoir à Gérard BRUN

Absents :

Secrétaire de séance : Viviane MOUSSERIN

Compte-rendu de la séance du 15 janvier 2021 :

Après avis du conseil municipal, le compte-rendu est validé à l'unanimité des membres présents.

Demandes de subventions d'investissement pour l'année 2021 :

Arrivée de Monsieur Gilles MAYET à 20h35.

Sécurisation de l'école et restauration de bâtiment :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal que soient inscrits au budget primitif 2021 - section investissement de la commune les travaux suivants :

- Sécurisation de l'école (clôtures, portails, rénovation du bâtiment prévu pour le stockage).

Des devis estimatifs ont été demandés et le montant total s'élève à 25 727.25 € HT. Ces travaux peuvent être subventionnés par le Conseil Régional à hauteur de 50% maximum et pour mémoire une demande de subvention a également été établie auprès du Conseil Départemental à hauteur de 30 %. Ces travaux seront réalisés par les artisans locaux et devront être faits avant le 30 juin 2021.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents :

- décide d'inscrire les travaux présentés au budget primitif 2021 - section investissement de la commune ;
- décide de solliciter le Conseil Régional afin d'obtenir une subvention ;
- autorise Madame le Maire et les Adjointes délégués à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Travaux au dépôt communal :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal que soient inscrits au budget primitif 2021 - section investissement de la commune les travaux suivants :

- Travaux sur dépôt technique communal (sécurisation et isolation). Des devis estimatifs ont été demandés et ces travaux dont le montant s'élève à 13 207.84 € HT peuvent être subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 30 % ainsi que par l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 35 %.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents :

- décide d'inscrire les travaux présentés au budget primitif 2021 - section investissement de la commune ;
- décide de solliciter le Conseil Départemental et l'Etat afin d'obtenir les subventions ;
- autorise Madame le Maire et les Adjointes délégués à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Travaux et achats divers d'investissement :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal que soient inscrits au budget primitif 2021 - section investissement de la commune les travaux et achats divers dans la limite de 10 000.00 € HT.

Des devis estimatifs ont été sollicités auprès de différents fournisseurs (cases de columbarium, création ligne internet bureau du Maire, lecteur puce pour animaux, massicots, armoires secrétariat, électroménager, menuiseries église). Ces travaux et achats dont le montant total HT est d'environ 8 428.80 € peuvent être subventionnés à hauteur de 50 % par le Conseil Départemental au titre de la DSD.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents :

- décide d'inscrire les travaux et achats présentés au budget primitif 2021 - section investissement de la commune ;
- décide de solliciter la subvention auprès du Conseil Départemental ;
- autorise Madame le Maire et les Adjointes délégués à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Dérogation pour les rythmes scolaires :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de demander aux services de l'Académie le renouvellement de la dérogation concernant l'organisation du temps scolaire à compter de la rentrée de septembre 2021.

La proposition retenue est la suivante :

Horaires temps de classe : Lundi Mardi Jeudi Vendredi 9h00-12h00 et 13h30-16h30

Horaires temps de cantine : Lundi Mardi Jeudi Vendredi 12h00-13h30

Madame le Maire rappelle que la commune n'est pas concernée par les transports scolaires.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents :

- accepte l'emploi du temps ci-dessus proposé
- sollicite le renouvellement de la dérogation auprès de l'Académie
- demande la mise en application dès la rentrée scolaire de septembre 2021
- autorise Madame le Maire et les Adjointes Délégués à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Carte scolaire :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de prendre une motion (à la demande de Monsieur DUFREGNE Député de l'Allier) concernant la nouvelle carte scolaire qui serait appliquée à la rentrée de septembre 2021.

En effet il semblerait que l'Education Nationale envisage de supprimer des classes et des postes d'enseignants dans le département de l'Allier.

Les communes du département par le biais de la CDEN tentent d'obtenir une « année blanche » compte tenu des conditions sanitaires actuelles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et par 11 voix pour et 1 abstention accepte d'établir la motion et la transmettre aux services de l'Etat concernés par l'intermédiaire de M. DUFREGNE Député de l'Allier.

Questions diverses :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que M. LISTRA Yves adjoint technique a accepté et signé son nouveau contrat annualisé.

Madame le Maire fait un compte-rendu sur la réunion organisée avec les élus de Rongères, Montaigu le Blin, Boucé et Montoldre.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la société APC France, sous-traitant pour Orange, SFR et Bouygues est venue présenter un projet d'installation d'un pylône pour améliorer la téléphonie mobile. L'installation de ce pylône nécessite une emprise au sol de 8*10m et une compensation financière serait versée à la commune pour un montant annuel de 800 €. Dossier à étudier.

Dates à retenir :

- 19 mars 2021 à 20h30 réunion du Conseil Municipal pour les votes des comptes administratifs
- 9 avril 2021 à 20h30 réunion du Conseil Municipal pour les votes des budgets primitifs 2021.

La séance est levée à 22h35

**Le Secrétaire,
Viviane MOUSSERIN**



**Le Maire,
Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET**



